

Objet : Autorisation de signature de la charte d'engagement « Label Ville Européenne »

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la charte d'engagement du «Label Ville Européenne » jointe en annexe,

Considérant :

- Que ce label propose de grands domaines d'action (pédagogie, coopération européenne, citoyenneté et culture) qui se déclinent en cinq niveaux d'objectifs.
- Que le critère de niveau 1 est accessible à toutes les communes :
 - o Placer, dans sa collectivité, un drapeau européen à côté du drapeau français ;
 - o Marquer, par la présence d'un pictogramme formé du drapeau européen, tout projet financé par l'Union Européenne ;
 - o Organiser, au minimum une fois par an, un évènement (conférence, projection, exposition,) avec pour thème l'Europe ou un pays européen.
- Que cette labellisation est conçue comme un processus continu permettant à la Ville de Sotteville-lès-Rouen de valoriser, de structurer et d'améliorer les actions en lien avec l'Europe, relevant de ses nombreuses compétences,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte présentée en annexe,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2024-157 est adoptée à l'unanimité.**

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE



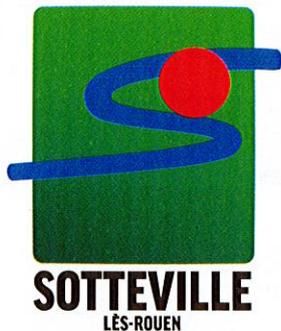
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 10/12/2024



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

Nombre de votants: 35

Nombre de présents : 32

Convocations : 29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.

